

REUNION DU 10 DECEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le dix décembre à 20 h 30, les membres du Conseil municipal de la commune nouvelle de Marigny-le-Lozon se sont réunis dans la salle de la Mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément aux articles L.2121-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation	04/12/2019	Affichage	11/12/2019
-------------	------------	-----------	------------

les membres du conseil municipal : LEMAZURIER Fabrice, BOURBEY Marc, TURGIS Pierre, HOMMET Bernadette, LEGRAVEREND Jean-Claude, GENET Philippe, BESSON Huguette, MONTAGNE Noël, FAUVEL Véronique, LESAGE Florence, HELAINE Stéphane, DOLOUE Cédric, BISSON Valérie, HEUGUET Cédric, TAPSOBA Désiré, LEGENDRE Martine, BISSON Caroline, HEUVET David, HEBERT Magali, GIRES Pascal, COTENTIN Thierry, GIRES Jean-Yves, LAMOUREUX Serge, LE BIHAN Stéphane, MARTIN Fabienne, EUGENE Christiane, GUESDON Joël, MAUDUIT Ludovic, LE BUZULLIER Chantal.

Absents excusés : HEUVET David, HEBERT Magali, EUGENE Christiane, GUESDON Joël

Absents : HOMMET Bernadette, HELAINE Stéphane, HEUGUET Cédric, LE BIHAN Stéphane

Pouvoir : néant

Ordre du jour : PRESENTATION DU PROJET DE LOTISSEMENT DE LA PLANQUE PAR ADH 50. 1/ CONSULTATION : REHABILITATION DES TOILETTES PUBLIQUES EXISTANTES RUE DU 13 JUIN 1944 A MARIGNY. 2/ ACCUEIL DE BENEVOLES POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES A L'ECOLE JULIEN BODIN. 3/ BUDGET COMMUNAL : Décision modificative n°6. 4/BP LES ORMES 19 : Décision modificative n°1. Questions diverses.

Ajout à l'ordre du jour : monsieur le Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour les questions suivantes :

. 191210-05 : POLE PUBLIC : avenant 3 lot 4

. 191210-06 : POLE PUBLIC : avenant 2 lot 5

Le conseil municipal, après avoir désigné BISSON Valérie comme secrétaire de séance, approuve le compte-rendu du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2019.

PRESENTATION DE L'ETUDE DE FAISABILITE AU LIEUDIT LA PLANQUE PAR LE BUREAU D'ETUDES ADH 50

Le bureau d'études ADH 50 présente l'étude de faisabilité qui comprend des esquisses et le coût prévisionnel pour un aménagement au lieudit « La Planque » qui pourrait se réaliser à moyen terme.

CONSULTATION : REHABILITATION DES TOILETTES PUBLIQUES EXISTANTES RUE DU 13 JUIN 1944 A MARIGNY 191210-01

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le résultat de la consultation concernant la réhabilitation des toilettes publiques rue du 13 juin 1944 à Marigny

La consultation a été lancée suivant la procédure adaptée le 14 novembre 2019 avec une remise des offres fixée au 5 décembre 15 heures. 9 offres ont été remises.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de réaliser les travaux et autorise Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises suivantes :

Lot	Entreprise	Montant HT
1 Maçonnerie - carrelage	MARKIV	13 056,00 €
2 Menuiserie	LEBOUTEILLER	5 554,09 €
3 Plomberie- ventilation	HCPES	6 748,35 €
4 Electricité	JARNIER	1 456,16 €
5 Etanchéité	CORBET	7 666,32 €
TOTAL		34 480.92 €

ACCUEIL DE BENEVOLES POUR LES ACTIVITES PERISCOLAIRES A L'ECOLE JULIEN BODIN 191210-02

Le Maire rappelle au conseil municipal que la commune est responsable de l'organisation du temps du midi à l'école Julien Bodin.

Pour améliorer le fonctionnement du service, il envisage de faire appel, notamment, à des bénévoles afin d'assurer l'animation de groupe d'élèves pendant le temps du midi.

Cette organisation serait applicable dès le 1^{er} janvier 2020.

Le conseil municipal, après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires et après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le maire, à signer une convention d'accueil d'un bénévole pour les activités périscolaires à compter du 1^{er} janvier 2020.

QUESTIONS DIVERSES

- **Avancement du chantier du chantier du pôle public :**

Le choix des sols est présenté au conseil municipal qui le valide.

- **Avancement des travaux d'aménagement du bourg :**

Un point est réalisé sur l'avancée des travaux.

- **Bilan financier de l'association le fil d'Argent :**

Monsieur le Maire présente le bilan de l'association le Fil d'Argent qui présente un 593.85 €, très inférieur à celui de 2018 qui était de 1214.50 €. Les conseillers municipaux prennent acte de ce bilan et félicitent les membres de l'association pour leur implication et leur sens de la solidarité envers les personnes âgées.

- **fermeture de la mairie :**

La mairie de Marigny fermera à 17h les mardis 24 et 31 décembre 2019.

CALENDRIER DES ELUS :

- 04 janvier 2020 11h00 : vœux du Maire à Lozon
- 14 janvier 2020 20h30 : réunion du conseil municipal
- 16 janvier 2020 20h30 : réunion publique Manche Numérique – ouverture commerciale des offres internet fibre optique
- 17 janvier 2020 20h30 : vœux du Maire à Marigny